Corrigé et barème – Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Mesurer l'inscription, la participation et l'abstention ; les facteurs sociaux de la participation (âge, diplôme, compétence politique, intégration) ; le poids du contexte et l'intermittence du vote ; le vote comme expression d'appartenances sociales ; le vote comme choix d'un électeur stratège face à une offre ; la volatilité électorale et le déclin du vote de classe.

Durée : 120 min – Calculatrice interdite – Sur 20 points · Spécialité SES 1re

Exercice 1 – Mobilisation des connaissances ★★ *(4 pts)*

a) Les choix se répartissent selon les groupes : Siegfried (1913) relie des tempéraments politiques durables à la propriété, à l'habitat et à la religion ; Lazarsfeld (1944) prévoit l'essentiel des votes par le statut, la religion et la résidence ; Michigan (1960) ajoute l'identification partisane héritée de la famille ; Michelat et Simon (1977) montrent le poids de la pratique catholique et de l'appartenance ouvrière. Ce sont des probabilités, pas des déterminismes. (2)

b) L'indice d'Alford se réduit depuis les années 1980 et une part importante des ouvriers vote pour l'extrême droite ; l'identification à un camp s'affaiblit (en 2017, aucun des deux partis qui avaient fourni les présidents n'est au second tour) ; volatilité et vote sur enjeux progressent. Mais les déterminants se recomposent : diplôme, âge et territoire structurent désormais le vote. (2)

Attention — Le déclin du vote de classe n'est pas la fin des déterminants sociaux : il faut montrer la recomposition, avec un exemple de variable qui prend le relais.

Exercice 2 – Étude d'un document : l'abstention à la présidentielle depuis 1965 ★★ *(6 pts)*

a) Au premier tour de la présidentielle de 2002, en France, 28,40 % des inscrits ne sont pas allés voter, soit plus d'un sur quatre : record de la Ve République pour un premier tour de présidentielle. (2)

b) $28{,}40 - 16{,}23 = 12{,}17$. Entre 2002 et 2007, le taux d'abstention au premier tour a diminué de **12,17 points de pourcentage** (et non de 12,17 %). Variation relative entre 1965 et 2022 : $(26 - 15) \div 15 \times 100 = 11 \div 15 \times 100 \approx 73{,}3$, soit environ **73 %** de hausse (avec les valeurs exactes, $11{,}06 \div 15{,}25 \times 100 \approx 72{,}5$: aussi 73 % à l'unité). (2)

c) Tendance : hausse sur longue période, de 15,25 % (1965) à 26,31 % (2022) ; exception : 2007 (16,23 %), presque le niveau de 1965. Ces écarts brutaux d'un scrutin à l'autre ne peuvent venir de l'âge ou du diplôme des électeurs, qui changent lentement : ils viennent du contexte. 2002 : cohabitation et duel Chirac-Jospin jugé joué d'avance, donc enjeu perçu faible au premier tour. 2007 : souvenir du 21 avril, inscriptions nombreuses fin 2006, compétition ouverte : les électeurs se remobilisent. Limites : le tableau ignore les non-inscrits (taux calculé sur les inscrits) et ne dit pas qui s'abstient : ni si ce sont les mêmes électeurs d'une élection à l'autre (intermittence), ni quels groupes sociaux. (2)

Erreur fréquente — Un écart entre deux taux se donne en points ; la variation relative se calcule en divisant cet écart par la valeur de départ.

Exercice 3 – Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 pts)*

★★★

a) Participation électorale : le fait, pour un inscrit, de voter à un scrutin. En 2022, seuls 36,4 % des inscrits ont voté aux quatre tours (document 1). Pourquoi tous ne votent-ils pas avec la même régularité ? Plan : facteurs sociaux (I), variables contextuelles (II). (2,5)

b) **Âge** : 16,4 % des 18-24 ans votent à tous les tours, contre 52,8 % des 70-74 ans ; courbe en cloche, effets de cycle de vie et de génération. **Diplôme** : 30,1 % des sans-diplôme ne votent à aucun tour, contre 9,6 % des diplômés du supérieur (environ trois fois plus) ; Gaxie (1978) : inégal sentiment de compétence politique. **Intégration** : emploi, couple, ancienneté et associations font du vote une norme (Lancelot, 1968) ; mal-inscription et encadrements affaiblis démobilisent (Braconnier et Dormagen, 2007). Ces facteurs se cumulent : abstention différentielle. (2,5)

c) **Type d'élection** : 83 % des inscrits ont voté à au moins un tour de la présidentielle, 58 % aux législatives (document 2) : l'enjeu perçu est plus fort pour élire le chef de l'État. **Intermittence** : comportement le plus fréquent (47,3 %, document 1) ; 54 % des intermittents, et 69 % chez les moins de 30 ans, n'ont voté qu'à la présidentielle : les mêmes votent à l'une et s'abstiennent à l'autre. **Conjoncture** : après la dissolution du 9 juin 2024, l'abstention aux législatives tombe à 33,3 % (52,5 % en 2022). **Nuance** : abstention « dans le jeu » (Jaffré et Muxel, 2000). (2,5)

d) La participation dépend de l'âge, du diplôme et de l'intégration, et du contexte de chaque scrutin. Ouverture : faut-il, comme la Belgique depuis 1893, rendre le vote obligatoire, au risque de contraindre ceux qui s'abstiennent pour exprimer un refus ? (2,5)

Le point clé — Chaque donnée du dossier s'utilise en la reformulant et en l'expliquant par un mécanisme du cours ; recopier les chiffres sans les interpréter ne rapporte rien.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).